



Alerte presse

Mercredi 21 septembre 2022

Énergies renouvelables : le nouveau projet de loi accélère-t-il dans la bonne direction ?

Lundi 26 septembre sera présenté en Conseil des ministres le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, destiné à faciliter notamment le déploiement de l'éolien et du solaire. Pour rappel, au sein de l'Union européenne, la France occupait en 2019 la 17^e position pour la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. C'est le seul pays à ne pas avoir atteint son objectif en 2020. Alors que [l'Europe accélère](#), qu'en est-il pour la France ?

- Ce projet de loi permettra-t-il réellement de rattraper le retard français ?
- Les objectifs fixés sont-ils à la hauteur des enjeux ?
- Présente-t-il des mesures ambitieuses et de long terme pour enclencher de nouvelles dynamiques territoriales ?
- Répond-ils aux [attentes des acteurs territoriaux](#) ?

Pour Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique :

"Avec la crise énergétique, la flambée des prix et le risque de pénurie d'énergie, la nécessité de changer de braquet sur les énergies renouvelables n'a jamais été aussi pressante. Mais accélérer, ce n'est pas déroger pour rendre le cadre juridique encore plus instable qu'il ne l'est, c'est au contraire faciliter le développement de projets à tous les niveaux, pour une meilleure intégration territoriale et environnementale des projets. Les collectivités et citoyens ont, plus que jamais, un rôle essentiel à jouer. Ces derniers ont donc besoin d'un soutien clair et accru des pouvoirs publics."

Pour commenter et analyser le projet de loi, le CLER-Réseau pour la transition énergétique vous propose de vous entretenir avec Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique.

Contact presse : Stéphanie Cayrol, responsable de la communication, stephanie.cayrol@cler.org, Tel. : 06 63 75 33 89